



**Réponse du bourgmestre,  
Bernard Clerfayt,  
à votre pétition relative au projet de  
schéma directeur du site  
de la gare Josaphat**

**Cabinet du Bourgmestre**  
**Dossier traité par Gaëlle de Lamotte**  
N/Réf.: 122/GDL/2014-288  
Tél : 02/244 71 22  
Fax : 02/216 40 83  
E-mail : [gdelamotte@schaerbeek.irisnet.be](mailto:gdelamotte@schaerbeek.irisnet.be)

Schaerbeek, le 16 juillet 2014

Concerne : pétition relative au projet de schéma directeur du site de la gare Josaphat

Madame, Monsieur,

Vous avez peut-être signé la pétition rédigée par le Comité de Quartier Terdelt, s'inquiétant du devenir du site « Josaphat ». Cette pétition est bien parvenue à la Commune et retient toute notre attention.

Le devenir de ce site, qui va être urbanisé pour rencontrer de nouveaux enjeux sociaux, économiques et démographiques, vous concerne bien naturellement. Nous devons collectivement veiller à ce que ce projet d'urbanisation concourt à améliorer les conditions de vie dans la Région bruxelloise et en particulier à Schaerbeek et dans le quartier qui est le vôtre.

Telle est aussi la préoccupation de la Commune.

C'est effectivement la Région de Bruxelles-Capitale qui est à la manœuvre. Le Gouvernement a adopté en première lecture un plan de définition pour le développement du site. A l'occasion de l'une ou l'autre réunion sur le projet, Cécile Jodogne, échevine de l'urbanisme, a déjà fait connaître les inquiétudes de la Commune sur différents aspects qui sont, notamment, ceux que les signataires de la pétition soulèvent : la qualité paysagère du projet, la proportion de logements sociaux, la mobilité. A sa demande, la Région s'est engagée à mener une étude d'impact qui soit particulièrement orientée vers la mobilité et la qualité paysagère du site en devenir et particulièrement des espaces publics et des espaces verts. Parallèlement, comme nous l'avons demandé avec insistance depuis des mois, une concertation sera menée avec les habitants des quartiers riverains. Cette concertation et l'étude d'impact doivent démarrer à l'automne. La Commune s'y impliquera pour défendre et relayer les remarques et inquiétudes des riverains.

La Commune veillera à assurer une large publicité du projet régional d'urbanisation et à recueillir les avis et remarques de tous ceux qui voudront s'exprimer. Ce sera donc l'occasion de se prononcer sur le type de constructions et de logements, sur les espaces verts et les équipements, et sur les aspects de mobilité.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments dévoués.



**Bernard CLERFAYT**

**Bourgmestre**